

Organisation régionale européenne de la FDI - Rapport national

Rapport de la France pour l'année 2023

*** Association dentaire française (ADF) ***

Changements au sein de l'association et dans son organisation

Aucun

Tendances et développements

Politique professionnelle

Convention

Le 21 juillet 2023, signature d'une nouvelle convention pour 5 ans entre les syndicats professionnels, l'assurance maladie et les assurances complémentaire avec un début mise en application février 2024)

Les axes majeurs (sur les 5 ans) :

- Investissement dans la prévention et les soins conservateurs, d'améliorer le recours aux soins préventifs chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes avec l'ambition de faire émerger une première « génération sans carie ». Le ciblage retenu pour la mise en place est la tranche d'âge des 3 à 24 ans (revalorisation des tarifs de soins + 30% ; prise en charge à 100 % des vernis fluorés
- Revalorisations tarifaires des soins conservateurs et des plafonds des tarifs de prothèse du panier C2S (UHC système)
- Prise en charge à 100 % de la couronne zirconie sur molaire et du bridge de base zirconie
- Création d'une « Consultation blanche » pour les patients en situation de handicap
- Meilleure prise en charge des soins parodontaux pour les patients atteints de maladies chroniques (inclusion pour 5 nouvelles maladies)
- Création d'un Bilan bucco-dentaire spécifique lors de l'entrée en EHPAD (établissement pour personnes âgées)
- Annualisation de l'Examen Bucco-Dentaire pour les enfants de 3 à 18 ans avec une prise en charge à 100% des soins consécutifs
- Mise en place d'une nouvelle méthodologie de zonage territorial de l'offre de soins dentaires avec des dispositifs incitatifs (maintien ou création de cabinet) et des dispositifs des régulations pour les zones surdotées en praticien

Centres Dentaires

Depuis de nombreuses années, il existe une prolifération anarchique des centres dentaires essentiellement low-cost qui ont conduit à plusieurs scandales sanitaires. Ainsi une loi a été votée (19 mai 2023) qui instaure un contrôle strict des centres dentaires, depuis leur création jusqu'à leur fermeture, en passant par un suivi annuel de toutes leurs activités.

De plus suite à 10 ans de procédure (arrêt de la cour de cassation du 8 mars 2023), les centres low-cost ont une interdiction totale de toute publicité.

Équipe dentaire

Assistante dentaire de Niveau 2

La Loi Rist du 19 mai 2023 a créé la profession d'assistant dentaire de niveau 2 (ADQ2). L'ensemble des compétences, les parcours de formation et d'évaluation seront définis à partir de 2024 (2 ans de travail estimé).

Seuls les assistants de niveau 1 pourront accéder au niveau 2. La formation se fera par la voie de l'alternance pour obtenir un titre (comme le titre d'assistant dentaire). L'ADQ2 effectuera des tâches déléguées (prophylaxie, radiologie, orthodontie), travaillera comme l'ADQ1 sous la responsabilité et le contrôle effectif du praticien et leur nombre sera limité à 1 ADQ2 pour 1 praticien présent dans la structure de soins.

Éducation – Formation

Certification périodique

La certification périodique de tous les professionnels de santé effective par la loi depuis le 01/01/23 continue son déploiement progressif dans un périmètre qui est en train d'être fixé par décret avec ses 4 axes définis :

- Améliorer les connaissances et les compétences
- Renforcer la qualité des pratiques
- Améliorer la relation avec les patients
- Mieux prendre en compte la santé personnelle du professionnel

C'est le CNP (conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes) qui a été chargé de nommer une commission professionnelle représentant toutes les composantes de notre profession (ADF-sociétés savantes-syndicats) qui se doit d'élaborer les référentiels des parcours de formation. Dès leur adoption par les pouvoirs publics, ceux-ci seront diffusés à tous les chirurgiens-dentistes qui pourront accomplir leur obligation de formation dans le

cadre de cette obligation de certification périodique instaurée par l'ordonnance du 19 juillet 2021.

La démarche de structuration des référentiels en cours de rédaction se fonde sur les étapes suivantes :

- Analyse de situation pour identifier les besoins et les obligations
- Définition des attendus qui peuvent être libellés sous forme d'objectifs ou de compétences
- Définition des types d'actions et leur mode d'évaluation.

Toutes les formations doivent être retracées dans un compte individuel, le CNP assurera le suivi de cette obligation, le conseil de l'Ordre devra en contrôler le respect.

Même si tout n'est pas encore en place la temporalité de 6 ans et ce à compter du 01/01/23 reste la même, toutes les actions de formation ou de DPC déjà effectuées étant prises en compte à partir de cette date.

L'ADF s'implique dans la formation tout au long de l'année (congrès-DPC-publications) et au travers du CNP et de la commission professionnelle l'ADF prend part activement au succès de la certification pour la sécurité des soins et une plus grande efficacité du système de santé dans le contexte actuel d'évolution permanente des connaissances et des techniques que nous connaissons.

Informations relatives à la journée mondiale de la santé bucco-dentaire

Le 20 mars 2023, le monde célèbre la Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire, et pour marquer cette occasion, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) a lancé la deuxième saison de sa série populaire intitulée "Mon dentiste m'a dit".

Cette série est accessible sur YouTube et diffusée à travers divers réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, LinkedIn, et bien d'autres.

Du 20 au 25 mars, un nouvel épisode de cette série captivante a été publié chaque jour. Composée de 6 vidéos informatives, cette série propose des tutoriels détaillés sur les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire. Elle conserve le ton humoristique qui a fait le succès de la première saison, avec une patiente témoignant de manière divertissante des méthodes développées par l'UFSBD pour encourager les gestes quotidiens essentiels qui vous permettent de garder le sourire.

Ces vidéos ont également été largement diffusées auprès de la presse pour toucher un large public, et elles ont été partagées auprès de représentants politiques pour sensibiliser davantage à l'importance de la santé bucco-dentaire dans le contexte de la santé générale.

Autres informations

- Le Congrès de l'ADF

L'édition 2023 du congrès de l'ADF s'est tenue du mardi 26 novembre au samedi 2 décembre 2024 au Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot.

Sur 5 jours, 28 640 participants sont venus au Congrès dont 5 897 congressistes apprenants, soit 20,6% des visiteurs. Une grande majorité de praticiens en exercice (15 070). Le nombre de participants étrangers a lui aussi augmenté avec une répartition France / International est de : 85.27 % /14.73 % grâce à la mise en place de partenariat ou coopération avec le Liban, Dubaï, le Canada et non lien privilégié avec les pays membres de l'ORE et de la FDI ... C'est dans cette optique que le Congrès de l'ADF continuera à recevoir des conférenciers de différents pays pour toujours développer sa dimension internationale.

Elle a confirmé le statut de 1^{er} congrès dentaire européen de ce rendez-vous annuel de la profession puisqu'avec cette spécificité de proposer sur un même lieu 320 exposants présents sur 12 400 m² de stands et de pouvoir se former auprès d'intervenants de renommée internationale, avec un choix de près de 110 séances scientifiques animées par plus de 400 conférenciers.

Ce Congrès a été également **marqué par la présentation de simulateurs numériques de formation**. Sur un espace dédié, au premier niveau, deux approches uniques ont été présentées en avant-première : des simulateurs de prescription virtuelle sur le sujet de l'antibiorésistance et 2 simulateurs clinique haptique. L'ADF poursuit ainsi sa mission d'ouvrir de nouvelles perspectives à la profession pour se former, enrichir ses connaissances et perfectionner sa pratique clinique.

Il a été salué des initiatives et innovations au service de notre profession en récompensant du **nouveau prix Produit de l'année 2024** catégorie équipement (Heka I+ de Heka Dental) et catégorie consommable (Biodentine XP de Septodont). Un *prix spécial ADF Développement Durable* a été remis à Biotech Dental pour la mise en place de la collecte et du recyclage de ses aligneurs.

Enfin l'ADF a poursuivi l'organisation d'un dépistage gratuit du diabète sur un stand dédié, pour permettre à tous nos professionnels de faire un point sur leur santé.

À vos agendas ! Le prochain Congrès de l'ADF se tiendra du mardi 26 au samedi 30 novembre 2024.

- Formation

L'ADF avec sa structure de formation (ADFDPC-Formation) propose plusieurs formations en ligne, qui permet de contribuer à valider l'obligation triennale de développement professionnel continu (DPC) du praticien

- Dermatologie buccale
- Traumatologie dentaire
- Mieux intégrer la parodontie dans sa pratique quotidienne
- Collage et adhésion
- Traitement de l'édenté total

De nouveaux thèmes seront abordés en 2024

- Communication

L'ADF dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de formation a mis en ligne 4 « Tooth magazine » (revues numériques et gratuites) :

- Réglementation et Obligations
- Ecoresponsabilité
- Burn out et santé du praticien
- Cybersecurité

<https://adf.asso.fr/tooth>

- Santé bucco-dentaire : les Français méritent mieux

L'Association dentaire française (ADF) et le Comident (unique organisation regroupant, depuis 2005, les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux dentaires et nouvelles technologies au service des professionnels du secteur dentaire et des patients) se sont associés pour faire sortir la santé bucco-dentaire de l'angle mort des politiques publiques

De cette coalition unique, reflet d'une prise de conscience collégiale, l'ADF et Le Comident appellent ensemble les instances gouvernementales à se doter d'une stratégie nationale sur la santé bucco-dentaire. Et, ce, afin de faire peser la santé bucco-dentaire dans les débats de santé publique, en transversalité avec les autres enjeux de santé avec lesquels ils sont liés.

- Lutte contre l'antibiorésistance

Cette problématique majeure de santé publique est une priorité pour l'ADF. En effet la France est le 3^e plus gros consommateur d'antibiotiques en Europe, il est indispensable de sensibiliser la profession dentaire à de meilleures pratiques de prescription sachant que 16% des prescriptions sont réalisés par des chirurgiens-dentistes.

L'ADF a élaboré différents outils pratiques destinés aux chirurgiens-dentistes pour les sensibiliser sur l'importance d'une juste prescription des antibiotiques, les aider à adopter les bons usages, et ainsi éviter des prescriptions inutiles ou inefficaces.

- un guide pratique en ligne sur les règles de prescription des antibiotiques en odontologie.
- un sérieux Game de 3 minutes pour tester ses connaissances et déjouer les pièges sur les prescriptions antibiotiques.
- un dossier complet de Tooth Magazine
- une affiche pour informer les patients
- une formation en ligne sur la lutte contre l'antibiorésistance, proposée depuis 2020 « *Savoir prescrire pour limiter l'antibiorésistance* »
- des simulateurs interactif de prescription virtuelle avec des situations cliniques de tous les jours

Points dont nous aimerions discuter

- Actions menées dans l'écoresponsabilité